

## **Rapport du président du Fonds de l'Avenir (AGA 2023)**

L'année 2022-2023 a été une année relativement stable sur les marchés financiers. La valeur du Fonds de l'Avenir de la SANB se situe à 1 818 708 \$ en date du 31 mars 2023, un recul de 112 420 \$ par rapport à l'an passé, surtout dû à un transfert de 100 000 \$ à la SANB et une diminution de 12 420 \$ dans la valeur des actions.

Selon les règlements, les montants excédant 1 million plus la valeur inflationnaire accumulée seront disponibles à être transférés à la SANB. Le montant net à être transféré à la SANB au 31 mars 2023 est de 355 583 \$. Une proposition pour un transfert d'un montant à la SANB sera faite plus tard durant la réunion.

Les principaux rôles du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. sont de s'assurer que le Fonds est bien géré financièrement et de façon éthique et de distribuer les surplus selon la politique établie.

Je voudrais prendre l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur intérêt à faire du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. un outil pour le développement de la communauté acadienne. Au personnel de la SANB, Denise et son équipe, merci de votre appui. J'aimerais également remercier Serge Sonier de Gestion de patrimoine Assante pour sa disponibilité et ses excellents services professionnels.

J'invite les gens intéressés à joindre notre groupe.

Membres du conseil d'administration :

Jean Bernard Lafontaine, vice-président

André Lépine, trésorier

Paulette Sonier Rioux, secrétaire

Jacques Albert, administrateur

Donald Bastarache, administrateur

Jeanne Godin, administratrice

Alain Losier, trésorier de la SANB

Gilles Haché, président